

## La pastille sur ma maison est bleue, que faire ?



**ENVIRON 3 MOIS APRÈS LE DÉBUT DES RACCORDEMENTS SUR VOTRE SECTEUR,  
LES PREMIERS FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET (FAI) SONT ARRIVÉS.  
LA PASTILLE SUR VOTRE LOGEMENT PASSE DONC EN BLEU.**

**Si vous n'avez pas déjà fait votre demande de raccordement gratuit au réseau THD42,  
vous devez le faire en contactant directement le fournisseur d'accès Internet de votre choix.**

**C'EST VOTRE FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET  
QUI FERA LA DEMANDE DE RACCORDEMENT GRATUIT AUPRÈS DU SIEL.**

**SI VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UNE PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO) CHEZ VOUS,  
IL SUFFIT JUSTE DE PRENDRE UN ABONNEMENT AUPRÈS DU FAI DE VOTRE CHOIX.  
C'EST LUI QUI VOUS FOURNIRA VOTRE BOX INTERNET FIBRE.**

**Si votre FAI actuel n'est pas encore référencé sur le réseau THD42,  
vous devez en choisir un autre pour vous abonner et faire votre demande de raccordement.**

**Le réseau public THD42 est ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet qui le souhaitent.  
Vous serez libre de changer de FAI, si un jour un nouvel opérateur arrive ou si une offre particulière vous intéresse.**

**RETROUVEZ LA LISTE DES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET DÉJÀ PRÉSENTS SUR VOTRE SECTEUR  
EN VOUS RENDANT SUR LE SITE :**

**[www.thd42exploitation.fr/operateurs-partenaires.html](http://www.thd42exploitation.fr/operateurs-partenaires.html)**



**Le SIEL a confié la  
commercialisation du  
réseau public THD42  
à la société «THD42  
Exploitation».**

**04 77 430 855**

Prix d'un appel local